

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 514

Artikel: Recherches "neutres" et rentes politiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 514 20 septembre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Michel Rey

514

Recherches « neutres » et rentes politiques

La recherche scientifique, la pure et fondamentale, a besoin de calme et d'argent. En foi de quoi, le Fonds national, qui encourage cette recherche, déteste la publicité, et consent tout au plus un effort d'information tous les cinq ans, en vue de la nouvelle période de financement. Entre temps, tapi dans deux immeubles jumeaux sis au fond d'un chemin sans issue dans un quartier supertranquille de la ville fédérale, le Fonds national vit à l'abri des petites tempêtes qui agitent les environs du Palais.

D'où lui viennent pourtant les subventions, assorties depuis quelques années de certaines incitations précises. Qui ont nom "programmes de recherche", sortes d'oeufs de coucou pas trop délicatement posés par les politiciens dans le nid du professeur Reverdin et de ses collègues du Conseil national de la recherche.

Douze de ces programmes, axés sur l'obtention de résultats exploitables pour l'élévation du bien-être général, sont actuellement en cours, dont le troisième, lancé en 1975, comprend une étude au titre élégant: Genres et degrés d'indépendance des rentiers suisses — une analyse statistique représentative. L'une des six parties de ce projet, consacrée à la situation économique des personnes âgées, a été livrée aux journalistes la semaine dernière, dans une soudaine précipitation (le texte distribué avait été "rédigé pendant la nuit" précédant la conférence de presse, et naturellement non traduit en français).

Il faut replacer ce zèle publicitaire, étonnant de la part d'une institution scientifique, dans la dangereuse évolution dont il participe objectivement. Depuis qu'en décembre 1972, trois votants sur quatre ont accepté le système des trois piliers de la prévoyance-vieillesse, les atta-

ques contre la sécurité sociale n'ont cessé de se multiplier.

Tandis que les milieux économiques empêchaient efficacement la rédaction et la mise en place de la loi sur la prévoyance professionnelle, les chercheurs se penchaient sur les revenus des personnes âgées. On se souvient de l'enquête menée en 1975 à Steffisburg, et peu après au Tessin; en gros, un tiers des bénéficiaires de l'AVS n'en avaient tout simplement pas besoin, sinon pour augmenter encore le volume de leur épargne bancaire.

Les trois sages ont répété cette année qu'il fallait opérer de manière plus nuancée, et surtout viser à davantage de transparence dans le financement des assurances sociales. Et voilà que le Fonds national, par la recherche menée à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne (dirigé par le vigoureux professeur W. Ruegg), publie la plus attentive des études effectuées à ce jour sur les revenus et la fortune des personnes âgées, — comme de l'ensemble de la population.

Bravo pour l'effort de clarification (dont la méthodologie reste à examiner). On sait enfin deux ou trois choses de la Suisse profonde, celle des porte-monnaie et des comptes en banque. Mais que les auteurs de ces travaux éminemment utiles ne fassent pas trop les timides en se réfugiant dans le rôle intenable de "fournisseurs - de - données - pour - décisions - politiques", — comme si la recherche pouvait être neutre, notamment quand elle porte sur des questions sociales. Bref.

Aussi bien, l'idée qui sous-tend cette recherche, après avoir inspiré les trois sages, est celle d'une plus grande efficacité des assurances sociales. L'application de cette exigence à première vue surprenante a effectivement quelque chose de séduisant: l'arrosage indifférencié, peut-être justifiable en période de surcrois-

SUITE ET FIN AU VERSO

Recherches « neutres » et rentes politiques

sance, devient totalement indéfendable au temps des vaches maigres.

Mais il faut voir où mène cette volonté d'obtenir une espèce de "rendement" des investissements sociaux: on quitte le terrain de la prévoyance sociale pour se porter sur celui de l'assistance; les rentes ne constituent plus un droit, mais une faveur que l'on demande; et les économies réalisées se font aux frais de la dignité des bénéficiaires de prestations. Si, parce que dans un cas sur cinq, la rente AVS est "inefficace" et ne répond à aucune nécessité financière immédiate, on ne peut pas la supprimer, sous peine de mettre le doigt dans un engrenage inacceptable: celui qui commence par le plafonnement des prestations sous prétexte de réduire les subventions et de soulager les caisses publiques, et qui finit par le plafonnement des cotisations et la suppression de toute solidarité.

CES PAUVRES HONTEUX

Pour dissimuler leur attaque frontale, les destructeurs de la prévoyance sociale généralisée se montrent partisans d'une certaine augmentation des prestations complémentaires. Voilà qui est fort généreux, mais ne fera que souligner le caractère humiliant des mesures d'assistance. D'ailleurs les chercheurs de l'Université de Berne l'ont bien vu: près du tiers des personnes âgées qui auraient droit à des prestations complémentaires s'abstiennent de les demander, par ignorance ou par honte; environ 35000 personnes ou couples se trouvent dans une telle situation, vivant cachées pour la plupart dans les villages ou les régions de montagne. En relevant le niveau de revenu au-dessous duquel on peut demander les prestations complémentaires on multipliera inévitablement le nombre de ces "pauvres honteux"

qui gonflent les bataillons miséreux du quart monde.

Et que dire des femmes qui, mariées à des époux âgés de moins de 65 ans, reçoivent une rente individuelle avant leur conjoint? On sent bien qu'aux yeux de certains, les 1500 millions versés à ces femmes semblent carrément jetés par les fenêtres! Sinon, comment expliquer que, dans la documentation remise lors de la conférence de presse, ce milliard et demi soit le seul montant extrapolé à l'échelle nationale parmi une foule de moyennes concernant les individus et les couples?

Très significatifs aussi, les chiffres relatifs aux budgets des rentiers, qui dépensent leur argent d'une manière bien particulière, en tout cas nettement différente des moyennes chères à l'OFIAMT. Selon cet Office, les dépenses pour l'alimentation, le logement (y compris le chauffage) et la santé ont représenté tout juste un tiers du budget familial en 1976, tandis que l'étude sur les rentiers montre que ces derniers consacrent plus de deux cinquièmes (42%) de leurs dépenses à ces mêmes postes. Sachant que la structure des budgets familiaux vue par l'OFIAMT sert de base pour le calcul de l'indice des prix, lequel sert de principale référence pour l'adaptation des rentes AVS, on cesse de trouver stupide l'idée d'un indice des prix distinct pour les personnes âgées, — comme cela s'est fait à Zurich jusqu'en 1976. Mais voilà, sur ce point, l'OFIAMT tient bon: pas d'indice partagé, tous les consommateurs à la même aune! Ces messieurs sont évidemment moins stricts sur les principes quand il s'agit du prix des produits pétroliers.

FUITES PATRONALES

Du point de vue chiffres et données, la recherche entreprise sur la situation économique des personnes âgées est assez riche pour alimenter encore pas mal de discussions et de réflexions. Mais dans quel sens, à quelle fin? On peut le

deviner en se rappelant que les résultats ont été sortis en toute hâte, après de multiples fuites, notamment dans la presse patronale ("L'Ordre professionnel" en tête) et sous la pression de quelques hommes politiques bien profilés outre-Sarine (Otto Fischer en tête). M. Hürlimann et l'Union syndicale vont devoir s'accrocher pour résister à tant d'assauts conjugués. Un sujet d'attente pour l'épisodique coalition rouge-noire.

COMMUNICATION

Imposer des limites à l'appétit audio-visuel

Ce n'est pas encore la guerre des radios. Mais elle pointe le bout de l'oreille. C'est le moins qu'on puisse dire. La rapidité avec laquelle l'éditeur Jean Frey — l'un des trois grands de la presse suisse — s'est mis sur les rangs après l'annonce du lancement de "radio Schawinsky" est révélatrice: le monopole accordé à la SSR fait aujourd'hui office de couvercle sur une marmite où bouillonnent de puissants appétits audio-visuels (Jean Frey sur la piste, Ringier et Lousonna, pour ne citer qu'eux, resteront-ils en rade?)

L'heure est aux stations privées installées à l'étranger pour "arroser" certaines portions choisies du public d'auditeurs helvétiques. Nul doute que l'objectif final soit le partage du gâteau à l'intérieur même des frontières nationales. Replacées dans cette perspective, les escarmouches actuelles révèlent le sens de la plupart des attaques dont la SSR fait l'objet de plus en plus fréquemment à propos du contenu de ses programmes; on s'en prend à un prétendu manque ponctuel d'objectivité, mais on prépare en réalité le terrain pour les ondes commerciales...

Jusqu'ici l'autorité de surveillance, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie affecte une certaine sérénité. C'est à peine si on souligne, la mine